



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite Municipalité, que le conseil, à une session extraordinaire tenue à la salle du conseil de Val-des-Bois, le 13 décembre 2022, a adopté son budget pour l'année financière 2023 qui se lit comme suit :

CHARGES :

ADMINISTRATION	647 312 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	284 668 \$
TRANSPORT	805 039 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	251 112 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	151 442 \$
LOISIR & CULTURE	251 608 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	62 083 \$
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	141 690 \$
RÉSERVES FINANCIÈRES	53 000 \$
ACQUISITION D'IMMOBILISATION	1 276 316 \$
SUBVENTIONS QC ET CA	-907 442 \$
APPROPRIATION RÉSERVE FINANCIÈRE	-120 000 \$
APPROPRIATION SURPLUS LIBRE	-241 902 \$
	<hr/>

TOTAL : **2 614 926 \$**

REVENUS :

TAXATION FONCIÈRE	1 551 565 \$
TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	333 158 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	48 928 \$
TRANSFERTS	214 708 \$
SERVICES RENDUS	297 627 \$
IMPOSITION DE DROITS	187 440 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	6 000 \$
INTÉRÊTS	15 500 \$
	<hr/>

TOTAL : **2 614 926 \$**

Et le montant de la valeur imposable des immeubles portés au rôle pour 2023 s'élevant à 227 845 500 \$ et augmentera légèrement en cours d'année. Afin d'établir un budget équilibré, le taux de taxe sera de 0,0067 \$.

La résolution complète est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site web au www.val-des-bois.ca.

Donné à Val-des-Bois
Ce 14^e jour de décembre 2022

Anik Morin

Directrice générale et greffière-trésorière